N° 1617. — 5e Année

CINQ CENTIMES

Vendredi 17 Mars 1893

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

L'ALLIANCE Républicaine-Socialiste

Le *Réveil du Nord* qui, depuis les dernières élections municipales et départementales était entré dans une période de calme et de recueillement, recommence depuis quelque temps à s'agiter.

La mise en action, dans les réunions de Lille et de Calais, de la fameuse concentration radicale collectiviste, semble avoir rendu quelque courage et quelque espérance à notre désillusionné confrère, et il a cru le moment favorable pour provoquer la formation d'une nouvelle « Alliance » : l'*Alliance républicaine socialiste.*

Il nous parait au moins prématuré d'engager avec le *Réveil* une polémique en règle à propos d'élections qui n'auront sans doute lieu que dans six ou sept mois.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui de recommander à notre *confrère* un peu plus de modestie et de réserve dans son facile triomphe.

A lire le *Réveil*, on croirait, en vérité, que l'*Alliance républicaine et socialiste* de Lille se prépare à sauver la France et la République.

« Les radicaux de la région du Nord, proclame M. Claude, ont eu l'énergie de maintenir envers et contre tous, depuis 1889, le vieux programme républicain !...

« *L'Alliance républicaine socialiste*, renonçant à la vieille rhétorique révolutionnaire, s'est bornée à dresser la liste des réformes politiques et sociales les plus urgentes, et à recommander aux électeurs *de les faire triompher*, dans le langage le plus ferme il est vrai, mais aussi le plus calme, le plus digne et le plus mesuré !! »

Tudieu! quels hommes admirables que ces alliés républicains socialistes! Et si l'on songe qu'ils se confondent, pour la plupart, avec les collaborateurs et administrateurs du *Réveil*, quels citoyens *discrets et modestes !*

Somme toute, qu'y a-t-il au fond de cette phraséologie prétentieuse et sonore ?

Il y a un fait indéniable : que le *Réveil du Nord* et ses amis viennent d'accomplir une nouvelle évolution ; que sous l'inspiration de M. Millerand, qui avait depuis longtemps rompu avec le parti radical, ils viennent à leur tour de consommer de la façon définitive leur rupture avec ce parti et avec les hommes qui le dirigeaient, les Clémenceau, les Camille Pelletan, les Floquet, les Bourgeois, les Henry Maret, les Camille Dreyfus, etc...

Il y a ce fait que le *Réveil*, sous l'apparence d'une alliance trompeuse, se met, en réalité, à la remorque des collectivistes, dont il devient le très humble et très obéissant serviteur.

Et il n'en saurait, d'ailleurs, être autrement. Car en face de la force véritable que possèdent les collectivistes, qui constituent un parti d'action et de revendications formelles et précises, les amis du *Réveil* sont bien faibles, bien impuissants, bien divisés. Entre les républicains progressistes et les révolutionnaires, ils *forment un parti composé d'éléments hétérogènes*, parti bizarre et mal défini, qui ne représente guère que des rancunes personnelles, des animosités injustifiées et point une politique claire, nette et précise.

Et c'est pourquoi, incapables de faire acte personnel et d'arborer hautement leur drapeau, ils en sont réduits, déserteurs honteux de la grande armée républicaine à laquelle ils ont longtemps appartenu, à emboiter le pas aux révolutionnaires et à se mettre piteusement à leur merci.

Et le *Réveil* s'applaudit bruyamment de cette belle politique ! Il monte au Capitole comme s'il avait accompli quelque glorieux exploit !

Comme ils avaient raison, les anciens, de dire que Jupiter rend aveugle ceux qu'il veut perdre !...

Et quel est ce fameux programme adopté d'un commun accord par les collectivistes et les radicaux nuance Goblet ? Quelles sont ces « réformes politiques et sociales les plus urgentes » qui constituent le programme de l'*Alliance républicaine socialiste !*

Les voici :

Reprise par l'Etat de la Banque de France, des chemins de fer et des mines.

Et c'est tout ! du moins au point de vue économique et social !

C'est avec cette simple et vague formule que les « alliés » comptent améliorer le sort des travailleurs, et faire régner dans notre organisation sociale plus d'équité et de justice !

Et notez que M. Goblet, le grand inspirateur du *Réveil*, a déclaré qu'il y en avait là pour trois ou quatre législatures !

Un de nos confrères parisiens qualifiait avant-hier MM. Goblet, Millerand, Jaurès et tous leurs amis de socialistes-opportunistes. C'est plutôt socialistes-réactionnaires qu'il aurait dû dire.

Le *Réveil du Nord* nous demande de lui faire connaître notre programme. Et il prédit à l'avance que nous ne parlerons pas.

Notre confrère se trompe. Nous parlerons, à notre heure bien entendu, et quand nous aurons constitué notre organisation d'action et de propagande. Mais nous ferons connaître notre programme. S'il ne comprend pas la vague formule adoptée on ne sait pourquoi par les « alliés », et qui, d'ailleurs n'a rien qui nous puisse effrayer, il comprendra en revanche des réformes sérieuses, utiles, pratiques et d'une application rapide et prochaine.

Les républicains progressistes, fidèles à la doctrine de Gambetta, ne se sont jamais payés de mots et de phrases, ils n'ont jamais poursuivi que la politique des résultats.

Et lorsque M. Waldeck-Rousseau, un opportuniste bien caractérisé, celui-là, a donné aux travailleurs la loi de 1884 sur les syndicats, il a plus fait pour l'amélioration de leur sort et pour leur émancipation matérielle et morale, que n'ont jamais fait et ne feront jamais les collectivistes et les socialistes de la nuance du *Réveil*, avec toutes leurs déclamations pompeuses et leurs irréalisables revendications.

Georges ROBERT.

PANAMA DE SACRISTIE

Les commissions d'un cardinal — Les abbés courtiers — Quelques noms

Sous ce titre suggestif : *Panama de Sacristie*, un publiciste catholique, M. Jean de Bonnefon, a publié hier, dans le *Journal*, des détails très intéressants sur le rôle joué par la bande cléricale dans les affaires du Panama. Tout ce qu'il raconte ne fait que confirmer ce que nous avons dit depuis longtemps.

Qu'on en juge :

Toute la catholicité a trempé les pieds dans les ondes du canal, depuis le pape qui *perdait en jouant, jusqu'aux prélats marrons* qui gagnaient en touchant des commissions.

Comme préambule, ce n'est pas mal ; mais M. Jean de Bonnefon continue en nous faisant un portrait qui doit être très ressemblant. C'est celui de

M. Folchi

Au temps glorieux où les finances du Vatican valsaient sous l'archet de M. Folchi, on joua sur Panama. L'eau fut toujours fatale au pape. Il a perdu deux millions dans les sociétés d'aqueducs romains, il en a laissé trois dans le canal inachevé.

M. Folchi, lui, touchait une commission de 100 fr. par titre acheté pour le compte de son maitre. De son côté, le journal officieux de Léon XIII battait la réclame, à 300 exemplaires, autour des émissions, et touchait 25.000 fr. en la personne de M. Galimberti, alors prélat romain, aujourd'hui cardinal et prononce à Vienne.

Dans une autre circonstance, et par intermédiaire diplomatique, le même Galimberti soutira 30.000 fr. à la Compagnie pour avoir conseillé à Léon XIII l'achat de 300.000 fr. de titres.

Une facturée acquittée

Comme l'opérette ne perd jamais ses droits dans cette cour de Rome, qui eut jadis ses ballerines et des *prélats* pour mesurer les tutus de ces dames, il y eut, autour du Panama, des exploitations follement gaies.

Un auditeur de nonciature alla, un jour, chez les administrateurs du canal et proposa, à l'un d'entre eux, de faire souscrire les personnages de la cour romaine pour tant d'obligations, à la condition que la caisse du Panama payerait la note du prélat chez un bijoutier du boulevard.

La note était modeste. La Compagnie accepta. La facture fut acquittée, mais les actions ne furent jamais souscrites.

L'aumônier d'une grande dame

Plus habile et plus honnête, fut l'aumônier d'une grande dame. Il allait tous les ans porter, au nom de sa maitresse, une large aumône au Vatican. Il avait acheté pour son compte personnel, un assez gros paquet d'actions du Panama. Quand ces titres baissèrent, il les offrit au Saint-Père et garda le chèque que lui avait remis la grande dame.

Abbés courtiers

A côté de ces joueurs importants se glissaient les quêteurs plus modestes. Ceux-là n'achetaient pas, ne vendaient pas ils demandaient des courtages.

Il y a dans Paris un affreux petit vicaire dont les yeux divorcés effrayent les enfants du catéchisme. Ce personnage, de mère juive *convertie ou pervertie*, avait cinq pénitentes veuves, riches et confiantes. Il demanda une honnête commission pour placer à ces pauvres hirondelles d'églises quelques actions du Panama.

En descendant l'échelle des commissionnés, nous trouvons les précepteurs, qui venaient solliciter 50 francs ou 100 francs pour conseiller à Monsieur ou à Madame l'achat des actions.

Les journaux catholiques

... Il se fonda des feuilles aux titres mystiques, dont, etc. Ce qu'il est mort de *Rosiers de Marie*, de *Buissons de Saint-Joseph* depuis la liquidation de Panama, est incalculable.

Le directeur d'une de ces feuilles est aujourd'hui bien logé à Mazas, et son journal, mis en faillite, a été vendu pour 350 francs y compris le « *bref approbatif* de Sa Sainteté Léon XIII ».

Un personnage, qui portait presque le nom d'un cardinal, avait imaginé de syndiquer toutes les *Semaines religieuses* de France. Il y en a quatre-vingts. Soixante répondirent à l'appel et le courtier s'efforça d'introduire, jusqu'à la dernière minute, dans les âmes des prêtres, l'huile adoucissante que le bon Samaritain fit couler dans les blessures de l'homme « qui descendait de Jérusalem à Jéricho ».

Les abbés qui dirigeaient les *Semaines religieuses* touchèrent chacun 500 fr. par an, tandis que le Barnum reçut plus de 600.000 francs en dix ans.

Et voilà les gens qui crient le plus fort : Au voleur ! Le truc est trop brûlé pour que nous insistions.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Au Sénat

Le budget de 1893

Paris, 15 mars. — La commission des finances a terminé aujourd'hui l'examen des budgets spéciaux de dépenses en entendant le rapport particulier de M. Chardon, sur le budget de la marine.

L'œuvre de la commission est à peu près terminée, et M. Boulanger déposera très probablement son rapport général à la fin de la semaine sur le bureau du Sénat.

A la Chambre

Le renouvellement partiel

La Commission de renouvellement partiel a repoussé la proposition de M. Hovelaque qui tendait à maintenir le renouvellement intégral pour la Chambre, mais à réduire de quatre à trois ans la durée du mandat.

LE PROCÈS en corruption DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Paris, 15 mars. — L'intérêt du procès n'a pas été épuisé *avec la fin des dépositions.*

Même affluence que les jours précédents.

Plaidoirie de Me Lagasse

L'audience est ouverte à midi dix et on entend la plaidoirie de Me Lagasse, avocat des parties civiles.

Après avoir rendu un vif hommage aux clients qui lui ont fourni l'occasion de faire sa part dans ce procès antiparlementaire, l'avocat fait l'historique de l'affaire de Panama depuis 1887.

Partout on voit la main de M. de Lesseps.

La danse des millions a commencé dès le début avec de Reinach, Cornélius Herz et Arton comme chef d'orchestre.

Arton, suivant l'orateur, était un agent du gouvernement : la preuve c'est qu'on ne l'a pas arrêté alors qu'on aurait pu le faire. Il a été établi que M. Floquet n'était pas resté étranger aux distributions d'argent faites à la presse.

L'argent des obligataires a servi à enrichir certains fonctionnaires, députés et sénateurs et à alimenter la caisse des fonds secrets.

MM. Clémenceau et Floquet connaissaient les corruptions.

L'orateur rappelle les dîners chez Suzanne Lhéry, la maîtresse d'Arton, où on distribuait au dessert de l'argent aux députés.

L'orateur rappelle ensuite les faits que l'avocat général a qualifiés de criminels.

Commentant l'incident Cottu-Soinoury, il relève les contradictions de M. Bourgeois.

L'avocat général proteste énergiquement.

Me Lagasse termine en réclamant la condamnation des accusés et la flétrissure de ceux que la justice *trop indulgente* ou timide n'a pas osé frapper.

UN INCIDENT

En ce moment un incident se produit. Une femme placée dans l'auditoire crie : « Maître Lagasse, voulez-vous prendre ce mot ? » Et elle fait parvenir une lettre à l'avocat de la partie civile.

La plaidoirie de Me Roussel

Me Roussel, qui succède à Me Lagasse, déclare tout d'abord qu'il manque au procès les principaux acteurs, Cornélius Herz et Arton. M. de Lesseps a été victime d'extorsion. Il a corrompu, car il ne pouvait faire autrement. Le procès est l'œuvre de Cornélius Herz, l'ami de M. Clémenceau.

Il aurait pu faire ce procès en 1888, mais on l'en a empêché. M. de Lesseps a payé. L'avocat conclut à la recherche des autres coupables et à la condamnation de ceux qui sont sur le banc des accusés.

LE RÉQUISITOIRE

L'organe du ministère public aborde de plain pied l'accusation :

Pendant cinq longues audiences, dit-il, nous avons tout accordé à la défense, aux parties civiles. Nous n'avons refusé aucune investigation. Et maintenant, tâchons de dégager la vérité de toutes les diversions qu'on a tenté de faire. M. de Lesseps *avait montré son habileté, dans la manière* dont il avait fait appel au crédit public. Il l'a montrée une fois de plus dans la façon dont il s'est conduit à l'instruction.

Après avoir livré Baïhaut et Blondin, il a brusquement parlé de démarches suspectes. *Il a jeté* dans le débat les noms de MM. Floquet, Clémenceau, de Freycinet. Et de même qu'on avait eu jadis Panama triomphant, on dédie aujourd'hui aux hommes sensibles : Panama persécuté ! M. Charles de Lesseps — dont M. Allain-Targé a raconté les tentatives audacieuses en 1885 — aurait subi de la part de ces personnages *une pression* qui l'aurait déterminé à verser contre son gré, une somme considérable à M. de Reinach. Comment ajouter foi à cette allégation ?

Voici ses interrogatoires. Il a d'abord prétendu que les visites étaient toutes antérieures au versement. Puis il a été forcé de reconnaître, en présence des preuves *accablantes, qu'une seule était* antérieure, celle à M. de Freycinet. Mais que lui a-t-on dit, dans ces visites antérieures ou postérieures? Lisez encore les pièces de l'instruction. Rappelez-vous les dépositions oratoires, les explications échangées.

Qu'y a-t-il eu ? De la part de M. de Freycinet : *un simple conseil donné*. De la part de M. Clémenceau, pas même un conseil : « Faites ce que vous voudrez ! » Quant à M. Floquet, d'après M. de Lesseps lui-même, il a approuvé ses résistances. Que reste-t-il dès lors de cet incident, sur lequel il paraît avoir fait trop de fond ?

Les 300,000 francs

Sans doute, il y a les trois cent mille francs versés, dit-il, sur la demande de *M. Floquet. Vous* avez entendu le démenti énergique de M. Floquet. *Les ordres donnés* par M. de Lesseps peuvent-ils en détruire l'effet ? Les voici :

M. de Lesseps avait dit d'abord que ce qui les distinguait des autres, de ceux qui n'avaient pas trait à cette subvention spéciale, c'est qu'ils portaient un grand F dans un *angle*.

Il est revenu sur cette déclaration : c'était, dans sa seconde version, par le *libellé* que se distinguaient ces ordres. Ils commençaient tous par le mot « Faire », et le grand F faisait partie de ce mot. Faut-il accepter cette explication ? Non, et voici pourquoi. Parmi ces ordres, il y en a un qui est *au bénéfice d'un journal* qui soutenait la politique boulangiste, Et M. Floquet avait, d'après M. de Lesseps, demandé ces fonds pour des journaux soutenant la politique gouvernementale.

— Le nom du journal n'a jamais été prononcé. Je ne le prononce pas. La défense fera ce qu'elle voudra à cet égard.

M. de Lesseps

M. de Lesseps doit donc rester ce qu'il est : un simple corrupteur, qui a eu pleine conscience de sa responsabilité, et qui n'a pas reculé devant elle. M. Baïhaut, il l'a acheté avec la complicité de M. Fontane, sachant à merveille ce qu'il faisait et sans subir aucune pression.

Aucune pression, non plus, quand il a versé les cinq *millions à M. de Reinach*; Cette somme, M. de Lesseps en a connu l'emploi et l'a voulu. Rien ne le prouve mieux que cette lettre de M. de Reinach à M. de Lesseps : « J'ai payé tout le monde y compris les deux millions à Herz. Maintenant, réglons nos comptes! »

Et M. de Reinach prétendait qu'on lui était redevable de 4 millions, avancés, disait-il, par lui.

M. Ch. de Lesseps était coutumier du fait de corruption du reste. N'avait-il pas, en 1881, essayé de suborner M. Levasseur ? Il a prétendu que c'était par pure reconnaissance qu'il lui avait offert cette part de fondateur que le savant académicien a noblement refusée.

Ce serait peut-être admissible, si au même moment la compagnie n'avait pas fait publier des évaluations au sujet du trafic éventuel du canal, et si ces évaluations n'avaient pas dépassé d'un quart celles de M. Levasseur. La part offerte, *c'était, dans la pensée de M. Ch. de Lesseps*, le silence, en échange sur cette inexactitude voulue.

Voilà un précédent dont le *jury se souviendra* ! Répétons le donc. M. Charles de Lesseps ne peut être considéré comme une victime. C'est le financier néfaste qui a stigmatisé son pays de quatorze cents millions — un quart de l'indemnité payée pour l'année terrible !

Cela dit ; examinons, un à un tous les faits relevés par l'acte d'accusation.

Mais, tout d'abord, il faut éliminer du débat l'incident de Mme Cottu. Il a été réduit à ses véritables proportions *dans l'avant-dernière audience* et d'ailleurs, il a reçu sa solution dans une autre enceinte.

M. Baïhaut

M. l'avocat général Laffon examine rapidement les négociations relatives à la corruption de M. Baïhaut.

M. Baïhaut, dit-il en concluant, a avoué et vous jugerez son acte de manière à venger la conscience publique.

Quant à Blondin, qui a essayé de provoquer la pitié en parlant d'une maladie que je n'ai pas trouvée, *pour ma part*, assez grave pour que j'aie cru devoir m'associer à sa demande de mise en liberté provisoire, je ne pense pas que sa culpabilité puisse être contestée. A-t-il reçu les 75,000 fr. dont parle M. Baïhaut ? Ne les a-t-il pas reçus? Cela importe peu pour l'accusation. Qu'il ait prêté un concours intéressé ou désintéressé, l'acte auquel il l'a prêté était criminel et par conséquent il doit lui aussi être frappé.

M. Charles de Lesseps peut-il, dans ces négociations, où nous trouvons, non plus seulement la main et sa caisse, mais toute sa personne même, prétendre qu'il a subi des exigences ?

Dans une métaphore faite pour frapper les imaginations faciles, il a dit : « J'ai donné — comme on donne sa montre et sa bourse au coin d'un bois, le couteau sur la gorge ! » Mais d'abord, ce n'était pas, au coin d'un bois, et, comme on le lui a déjà dit à la première chambre, il pouvait appeler les gendarmes. Ensuite, il a donné, non pas sa montre mais celle de ses actionnaires.

La vérité, c'est qu'il a dit à M. Baïhaut : « Vous voulez un million, très bien. Partageons le versement en plusieurs fractions. » Il a pris un crayon et a fait un court calcul. Voilà la pression.

Si M. Germain Casse avait pu venir déposer à la cour d'assises, il nous aurait éclairés sur la timidité de M. Charles de Lesseps. Mais, à défaut de M. Germain Casse, nous avons M. Allain-Targé.

M. Allain-Targé a dit qu'il redoutait la visite de M. de Lesseps !

Et vous savez quel langage menaçant il entendit de la bouche de ces messieurs !

Et c'est M. Ch. de Lesseps qui parle de « pression ».

Les procédés de la compagnie ont, du reste, toujours été les mêmes. Les entrepreneurs modifiaient-ils leurs traités. On s'arrangeait pour donner des avantages aux gens qui auraient pu faire un bruit *fâcheux pour la compagnie. C'est ainsi que M. de* Reinach a pu bénéficier d'une commission spéciale, qui a paru tellement scandaleuse au secrétaire, M. Martin, qu'il a donné immédiatement sa démission.

M. le président. — Ne désirez-vous pas une suspension d'audience ?

M. Barboux. — Pardon, je tiens à faire une observation avant. M. l'avocat général a parlé tout à l'heure d'un F qui se trouve sur un *ordre ordinaire* et qui serait semblable à ceux qui se trouvaient sur les ordres spéciaux.

Je ferai remarquer que cet F ne fait pas partie du mot faire, ce que tout le monde avait pu croire, *mais du mot France*. Le libellé n'est pas le même !

M. l'avocat général. — J'ai dit qu'il y avait un F semblable aux autres. (Mouvement divers.)

L'audience est suspendue à trois heures.

A la reprise de l'audience, après avoir associé M. Fontane à la culpabilité de M. de Lesseps et remarqué que « sa philosophie » ne s'était émue que de la forme donnée par M. Baïhaut à sa demande, M. l'avocat général passe à M. Sans-Leroy.

M. Sans-Leroy

Il s'étonne d'abord qu'il ait si tardivement remis les pièces présentées par lui comme significatives et justifie les mesures prises contre lui.

Comment, on l'accuse, formellement, d'avoir *touché 300,000 francs!* Il ne bouge pas! Et il s'étonne que la justice lui demande des comptes !

J'écarte Arton. Est-ce que toute la conduite de M. Sans-Leroy, dans l'affaire du Panama, ne justifie *pas les soupçons dont il a été, dès l'origine*, l'objet ?

L'avocat général examine alors les opérations financières de M. Sans-Leroy qui avait en 1888 sur ses biens quatorze inscriptions hypothécaires s'élevant à 515.2[illegible]0 fr. Il était sous le coup de poursuites.

Au moment précis du revirement, nous le voyons éteindre dans une certaine mesure ses dettes hypothécaires. Les prétendues justifications qu'on nous *apporte sont donc une pure fantasmagorie.*

Il y a encore contre Sans-Leroy la liste accusatrice de M. de Reinach, *la désertion de ses papiers* au moment de la perquisition, la destruction de sa correspondance. Comment douter dans ces circonstances de sa corruption ?

L'avocat général passe alors à l'examen du chef d'accusation relatif à Béral, Gobron, Dugué de la Fauconnerie et Proust.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 14

TANTE BERCEUSE

Est-ce que cette fièvre calmée, la petite nièce guérie ne tomberait pas en pleurant dans ses bras, en lui disant à l'oreille les doux mots d'*autrefois, quand* elle avait à se faire pardonner quelque faute enfantine? Oui, elle irait jusqu'au bout de cette tâche qui, parfois, faisait rougir son front, effaroucha it sa pudeur.

Elle résolut donc de lire, de temps à autre, les lettres cachées dans le mur en ruines, afin de juger par là de l'état d'esprit de Germaine et de l'approche du danger.

Elle fut bientôt renseignée : les événements allaient se précipiter en l'entraînant elle-même.

Un jour, elle retira de la cachette le mot suivant :

« Je sais que votre mari s'absente pour deux jours... Je viendrai, dans la nuit vers dix heures, au gué du Parc... Ne me répondez pas... puisque j'ai votre promesse... et puisque je suis certain que vous viendrez... seulement si l'heure ne vous convient pas, faites-le-moi connaître... Autrement, je passerai vers deux heures de l'après-midi, dans l'allée du Roc-Martin, et si je vous aperçois à votre fenêtre, c'est que nous nous sommes compris... Si en traversant l'avenue, je ne remarque rien, si votre fenêtre est fermée, j'en augurerai que quelque danger nous menace et j'entrerai à Chantepleure. »

Cette lettre plongea Valérie dans une terrible anxiété.

Allait-elle la déchirer, en jeter les morceaux au vent ?

De cette façon Germaine n'était pas prévenue de ce rendez-vous. Elle ne savait rien. Rien n'était convenu. La chute inévitable était retardée. Mais une réflexion lui montra que ce moyen serait inutile, que Germaine trouvant son mari là pleurer, la jeune femme serait avertie. M. de Ménestreau accourrait à Chantepleure en ne voyant point le signal. Il s'expliquerait avec Germaine. La disparition de la lettre les mettrait pour l'avenir sur leurs gardes. Ils se défieraient de tous et, entre tous, de Valérie. Et le danger n'en serait que plus grand.

Elle cherchait une inspiration, mais aucune clarté ne se faisait dans le tumulte de son esprit.

Alors, elle glissa le papier entre les pierres disjointes d'où elle l'avait retiré et reprit en pleurant le chemin du château. Cette nuit-là, elle pouvait encore dormir tranquille, et la journée du lendemain s'écoulerait également sans catastrophe.

— Mais la soirée !

Elle inventa tous les prétextes pour ne point quitter Germaine. Dès le matin, elle fut auprès d'elle, essayant de la distraire. Mais l'arrière-pensée de la jeune femme était visible sur sa physionomie. C'était avant midi, toujours, qu'elle allait retirer sa correspondance amoureuse, et le soir, ou le lendemain, elle y portait sa réponse. Ce matin-là, les heures s'écoulaient, et comme midi approchait, Valérie constata que l'impatience augmentait. Germaine prétexta finalement qu'elle avait besoin de rentrer chez elle, pour s'y habiller, et laissa la tante au salon.

Aucun doute.

Germaine, en l'absence de Julien, parti dès l'aube et qui ne devait rentrer que le lendemain — M. de Ménestreau était bien renseigné — se disposait à aller chercher la lettre attendue.

Que ferait-elle ensuite ? Valérie n'osait répondre.

Peu d'instants après, elle vit Germaine sortir dans le jardin comme pour se promener, avant le déjeuner, puis se diriger vers le parc, où elle disparut aussitôt derrière les frondaisons printanières des gaulis et des broussailles, car ce n'était point un parc entretenu à l'anglaise que celui de Chantepleure, mais un bois de forts beaux arbres entremêlé de taillis et de petites futaies ; il devait le nom de parc à son mur seulement.

Une demi-heure se passa.

De sa fenêtre, Valérie guettait le retour de sa nièce.

Celle-ci surgit tout à coup, marchant lentement, très calme, ayant même quelques fleurettes dans les mains, et rentra au château au moment où la cloche sonnait le déjeuner.

Pendant le repas, Valérie essaya de lire sur ce visage qui, pourtant, semblait incapable de mensonge, ce qui se passait dans le cœur, quelle était la résolution prise et si l'enfant aimée se laissait descendre, sans plus d'efforts maintenant pour se retenir.

Mais Germaine restait impénétrable.

— Comme elle dissimule déjà !

Afin d'empêcher de donner à M. de Ménestreau le signal convenu, elle aurait bien voulu ne point la quitter jusqu'à deux heures, mais Germaine s'était enfermée chez elle et du parc où Valérie alla cacher ses angoisses, la tante put voir la fenêtre ouverte, et s'y encadrant la fine et élégante silhouette de la jeune femme.

M. de Ménestreau était exact. Quand deux heures sonnèrent à l'horloge de la forge, il traversa, à cheval, l'avenue du Roc-Martin et put voir Germaine à son poste.

La fenêtre se referma. Le rendez-vous était donné.

— La malheureuse ! la malheureuse ! murmura la tante qui n'avait rien perdu de ce manège.

Elle se débattait au milieu de cette intrigue comme un oiseau pris au piège et qu'on vient d'enfermer dans une cage. Elle déchirait son cœur, comme l'oiseau y déchire ses plumes. Elle s'y blessait et se sentait toute meurtrie.

C'est de M. de Ménestreau que venait tout le mal.

C'est lui qui, dans son désœuvrement, avait cherché cette distraction. C'était pour mener à bonne fin cette intrigue qu'il avait prolongé son séjour à l'Echina. Il ne cédait point à un entraînement. Il était trop réfléchi et calculait trop bien, ce jeune homme blasé, ce qu'il avait entamé pour son plaisir. Il l'achevait par amour-propre.

Puisque le coupable, c'était lui, pourquoi n'irait-elle pas le voir? Cette généreuse et folle pensée lui vint pour le salut de [illegible]. Qui sait s'il n'entendrait pas raison ? Bien hardie cette démarche! Certes, elle ne pouvait deviner à quels dangers elle s'*exposait en s'offrant* ainsi au caprice d'un viveur sans scrupule. Mais elle ne raisonnait guère, dans la naïveté de son âme. L'honnêteté l'empêchait de croire au mal pour elle-même.

— Oui, oui, je le verrai, je le supplierai... je lui ferai entendre raison... il faudra bien qu'il m'écoute !

Lorsqu'elle jugea que M. de Ménestreau devait être revenu de sa promenade, elle sortit de Chantepleure sans rien dire à personne et courut tout d'une traite à l'Echina.

M. de Ménestreau descendait de cheval au même moment.

Il l'aperçut, la reconnut et s'empressa de venir à elle.

Bien qu'il fit profession de ne s'étonner de rien, il avait l'air fort surpris de cette visite. Et même, croyant à quelque grave accident arrivé à Chantepleure, il prit un visage de circonstance.

— Qu'est-ce donc, mademoiselle... qu'y a-t-il ?

— Je voudrais vous parler, monsieur, dit-elle en tremblant bien fort.

Car, à cette suprême minute, en se voyant seule en face du jeune homme, elle comprit tout ce qu'avait d'audacieux et d'irrégulier sa démarche. Elle comprit surtout combien cette visite pouvait être mal interprétée. Et un petit frisson lui passa dans les épaules.

— Veuillez m'accompagner, mademoiselle.

Mais cette maison lui fit peur.

Là, dans ce jardin, au contraire, elle se sentait plus libre.

— Non, dit-elle, ce que j'ai à vous dire, vous pouvez l'entendre ici.

— Parlez donc, mademoiselle.

— Monsieur, je ne pense pas que vous soyez un méchant homme...

Il sourit de ce préambule.

— Mon Dieu, mademoiselle, il est vrai que jusqu'aujourd'hui, en effet, je n'ai pas eu cette réputation.

— Vous ne voudriez donc pas que, par votre faute il arrivât malheur à toute une famille qui vous est étrangère, chez laquelle vous êtes [illegible] que vous quitterez sans doute bientôt pour ne plus la revoir...

— Je ne sais, mademoiselle, à quoi vous faites allusion.

— Vous le savez, monsieur, et il serait beaucoup plus généreux de ne point m'obliger à être plus précise !

— Il le faut pourtant, mademoiselle, car je vous assure...

— Eh bien! monsieur, je ne laisserai pas d'indécision dans votre esprit. Peu m'importe ce que vous penserez de moi ! J'ai surpris le secret de votre correspondance avec ma nièce !

M. de Ménestreau eut un léger mouvement de contraction.

Il se remit, du reste, aussitôt.

— Ensuite, mademoiselle ?

— Vous ne l'aimez pas... cela vous amuse de troubler sa vie... voilà tout... et j'ajouterai qu'elle, de son côté, ne vous aime pas non plus... *cela blesse peut-être votre orgueil*, ce que je dis là ?

Il sourit. Il ne la croyait pas, sans doute. Du reste, cette intervention de Valérie dans son intrigue amoureuse lui plaisait infiniment par sa saveur d'imprévu.

Et la tante s'expliquait avec tant d'ingénuité, qu'il ressentait, malgré lui, le charme de sa franchise.

Une arrière-pensée lui vint pourtant, inspirée par son scepticisme à fleur de peau. Car en lui tout était d'apparence, rien n'était réfléchi profondément. Cette arrière-pensée lui disait :

— Est-ce qu'en implorant pour la nièce, la tante n'ait pas envie de plaider sa propre cause ? »

Il la considéra plus attentivement. Elle était belle. Elle eût fait une femme ravissante. Lorsqu'elle avait vingt ans, tout le monde lui en donnait vingt-cinq, et maintenant que deux ans seulement la séparaient de la trentaine, elle avait l'air d'une toute jeune fille, grandie très vite et très vite devenue femme. Ses beaux yeux bleus conservaient leur candeur enfantine. La blancheur transparente de ses dents éclatait sur la pourpre de ces lèvres ourlées, un peu fortes, qui criaient la bonté, de même que les yeux, *de même que* le sourire, de même que tout elle-même, car elle était bonne avant tout et surtout.

— Elle est charmante au possible ! murmura Ménestreau. Comment diable ne l'ai-je point remarquée la première ?

Mais il haussa les épaules. Si ce front pur et blanc, sous les blonds cheveux toujours révoltés, indiquait la candeur naïve de l'âme, il trahissait également une énergie peu commune. Et un doux reproche de ces grands yeux devait désarmer une attaque, bien mieux que ne pouvait le faire une parole sévère et méprisante.

Et si M. de Ménestreau haussait les épaules, c'est qu'il venait de réfléchir qu'avec Valérie « il n'y avait rien à faire » !

Valérie reprenait :

— Alors, monsieur, puisque vous ne l'aimez pas, puisqu'elle ne vous aime pas de son côté... puisque... votre... insistance à la *voir, à lui écrire, pourrait amener les plus* grands malheurs, je suis venue vous prier de cesser vos lettres et vos visites...

— Et vous êtes venue de sa part, mademoiselle?

— Oh non!

— De votre propre mouvement, alors ?

— Justement, monsieur, j'ai voulu faire appel à votre loyauté. Je sais tout ce que ma démarche a d'étrange et même... oh! je dirai le mot, d'inconvenant... et, malgré le calme dont je fais montre, je suis, je vous assure, très émue, très troublée...

— Remettez-vous, mademoiselle... Soyez sans crainte.

— Qu'aurais-je à craindre ? dit-elle, son regard candide dans les yeux de Ménestreau.

— Rien, je vous assure, rien... Et il, [illegible]

— Ne me laissez donc point partir sans une promesse.

— Laquelle ?

— Vous romprez toutes relations avec Chantepleure...

Il parut hésiter, puis avec un singulier sourire, il dit tout à coup :

— Soit... à partir de demain.

Alors, Valérie, bravement :

(A suivre).

Jules MARY.